

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18798 - 73ÈME ANNÉE

Plusieurs milliers de personnes dans les rues de Saint-Denis

BTP : unité durable pour survivre



À l'appel des 24 organisations de salariés et patronales, plusieurs milliers de personnes ont participé à la grande mobilisation du BTP. Les rencontres avec le Département, la Région et l'État ont débouché sur des intentions qui doivent être concrétisées afin que l'activité soit relancée dès le début de l'année prochaine. Les syndicats de travailleurs et patronaux ont décidé de se constituer en une Interprofession et envisagent de nouvelles actions si la reprise n'est pas au rendez-vous à la rentrée 2018 des congés du BTP.



« L'activité du BTP doit reprendre impérativement dès le début de l'année 2018 ; sans réactivité des pouvoirs publics dans l'immédiat, nous prenons le risque de voir notre capacité de production disparaître, de déséquilibrer notre modèle économique et social, et de fragiliser davantage l'emploi salarié dans notre filière ». Telle est la conclusion du texte de la motion remis hier au Département, à la Région et à l'État à l'occasion d'une mobilisation de l'Interprofession du BTP regroupant syndicats et organisations patronales du secteur. Plusieurs milliers de personnes avaient répondu à cet appel. Nombreux étaient venus dans leur tenue de travail, portant des casques et des chasubles. Ils brandissaient des panneaux rappelant la crise vécue par ce secteur, comme la mise au chômage de 8.000 travailleurs. Faute d'activité, le secteur du BTP a perdu le tiers de ses effectifs depuis 2008, soit 8.000 emplois. La crise est loin d'être terminée, car 500 postes ont encore été supprimés depuis le début de l'année. Les entreprises ferment au rythme de 110 liquidations par an depuis 2013. En 2010, syndicats et organisations patronales avaient déjà défilé ensemble pour dire « arrêtez le massacre ». La fin des grands chantiers sans alternative et le désengagement de l'État dans la politique du logement par la modification de la défiscalisation étaient annonciateurs d'une grave crise. Elle a eu lieu et le BTP a perdu un milliard de chiffres d'affaires, essentiellement la commande privée.

« BTP à l'agonie »

Dépendant à plus de 80 % de la commande publique, l'Interprofession demande donc une plus forte implication de l'État et des collectivités. Les besoins sont en effet très importants à La Réunion, notamment en termes de logements avec 22.000 familles inscrites sur la liste

d'attente pour l'accès au parc social, et plus de 30.000 logements insalubres.

Rendez-vous était donnée au Jardin de l'État à 7 heures 30. Peu après 8 heures, une délégation était reçue au Conseil départemental pendant que plusieurs milliers de personnes patientaient à l'extérieur. Après la conclusion de cet échange et le dépôt d'une motion, le cortège s'est arrêté pendant plus d'une heure devant la Villa de la Région, rue de Paris, où l'Interprofession a rencontré Didier Robert, président du Conseil régional, pour lui exposer les revendications et déposer la motion.

Précédé par un camion transportant un cercueil géant recouvert en partie d'un drapeau de la France, le défilé derrière le mot d'ordre « le BTP à l'agonie » a ensuite parcouru la rue de Paris puis l'avenue de la Victoire avant de s'arrêter devant la préfecture où une délégation a été reçue et a également présenté sa motion.

À la suite de ces trois différentes rencontres, Bernard Siriex, président de la FRBTP, Cyrille Rickmounie, président de la CAPEB, Jacky Balmine, secrétaire général de la CGTR-BTP et Johnny Lagarrigue, secrétaire général de la CFDT-BTP ont pris successivement la parole.

La Région tiendra-t-elle ses promesses ?

Un bilan est fait des différents entretiens par Bernard Siriex. Au Département, les demandes ont été entendues. Du côté de la Région, l'Interprofession a rappelé la promesse faite par Didier Robert le jour de la pose de la première pierre de la route en mer (20 décembre 2013 - NDLR) : 800 millions d'euros sur 10 ans pour la réhabilitation de logements. Le président de Région a annoncé une rencontre dans les jours qui viennent pour démarrer au plus vite les chantiers, à condition que les autres collectivités et l'État

soient autour de la table. Un des objectifs étant de parler d'une seule voix auprès du gouvernement.

Concernant l'État, un travail sera fait sur les dossiers bloqués.

Un autre point important est la pérennisation de l'Interprofession. Représentants des salariés et des chefs d'entreprise se réuniront une fois par mois pour faire le point sur la situation. La priorité est une relance de l'activité dès le début de l'année 2018, faute de quoi de nouvelles actions seront à prévoir.

Cyrille Rickmounie, président de la CAPEB abonde dans le même sens, saluant l'écoute des différents interlocuteurs ainsi que l'importante mobilisation de la filière.

Après les paroles, place aux actes

Jacky Balmine, secrétaire général de la FRBTP, partage les conclusions faites de ces rencontres tout en restant sceptique. Il attend que les paroles se transforment en actes.

Un point de vue partagé par Johnny Lagarrigue, secrétaire général de la CFDT-BTP, qui rappelle les difficultés croissantes rencontrées par les salariés qui voient les périodes de chômage entre deux contrats de chantier s'allonger jusqu'à se compter en mois.

En conclusion, Bernard Siriex a rappelé la diminution de la Ligne budgétaire unique, une subvention directe de l'État pour la construction de logements sociaux. Elle est passée de 100 à 80 millions d'euros. Si le montant des propositions formulées dans la motion de l'Interprofession n'est pas précisément chiffré, il indique que beaucoup ne coûtent rien aux pouvoirs publics. Il a également insisté sur la réalisation du plan de sécurisation des radiers. La compétence en incombe essentiellement au Conseil départemental, mais l'État et la Région pourraient venir en soutien afin de concrétiser une mesure de sécurité publique. Un travailleur du BTP est d'ailleurs récemment décédé à la suite d'un accident de la circulation sur un radier.

Travailleurs et patrons du BTP ont réussi à s'unir autour d'une revendication : la bataille pour l'emploi. Cette union est partie pour durer. Se rassembler sur l'essentiel pour parler d'une même voix face aux pouvoirs publics et au gouvernement : voilà de quoi inspirer d'autres secteurs de la société réunionnaise.

Edito

Emmanuel Macron pour la suppression d'un verrou institutionnel spécifique à La Réunion

Le président de la République réunissait hier les préfets à Paris. Cette rencontre se passait devant les caméras, et les représentants de l'État dans les territoires ont posé des questions publiquement à Emmanuel Macron. Amaury de Saint-Quentin, préfet de La Réunion, a soulevé le problème des effets négatifs de l'application mécanique des lois dans des territoires comme La Réunion. Le chef de l'État lui a répondu en constatant que des adaptations peuvent être nécessaires. Il a indiqué que ces adaptations sont possibles dans d'autres collectivités, mais que cela n'est pas possible à La Réunion. D'où la proposition de supprimer l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution qualifié de verrou, qui empêche les adaptations. Emmanuel Macron a affirmé en substance que cette demande est largement portée à La Réunion, et qu'elle pourra être à l'ordre du jour des Assises des Outre-mer.

Au travers de cette déclaration, c'est la première fois qu'un président de la République se déclare favorable à une évolution institutionnelle concernant La Réunion allant vers plus de compétences pour les collectivités. En effet, l'article 73 de la Constitution permet aux collectivités de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de Mayotte d'adapter les lois et règlement, ainsi que de voter des lois applicables uniquement sur leur territoire après habilitation par le Parlement. Bien que relevant de l'article 73 de la Constitution, La Réunion n'a pas cette possibilité du fait de l'existence d'un alinéa qui interdit spécifiquement à La Réunion le droit d'utiliser pleinement cet article 73.

Cette démarche est un préalable à toute discussion. Le chef de l'État cherche-t-il donc à le lever afin que les Assises des Outre-mer ne soient pas un fiasco ? En tout cas, cette déclaration fera date.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Motion de l'Interprofession du BTP

«Le BTP réunionnais à l'agonie. Réagissons !»

Voici le texte de la motion présentée hier par l'Interprofession du BTP au Conseil départemental, à la Région et à l'État.



Le constat :

Depuis la crise de 2008, le BTP réunionnais a perdu 32 % de ses effectifs (actuellement 17 000 salariés), 50 % de ses entreprises employant au moins un salarié ont disparu et son CA est passé de 2.2 Mds d'euros à 1,2 milliards d'euros (- 45 %). Sur la même période, au niveau national, la branche n'a perdu « que » 16 % des emplois ; si on appliquait le chiffre de la destruction d'emploi de la Réunion à la France, il y aurait 200 000 chômeurs de plus ! Derrière ces chiffres, il y a des familles de salariés et de chefs d'entreprises dépités qui ont, par-

fois, tout perdu (110 liquidations judiciaires par an depuis 4 ans) !

Comment le gouvernement peut-il encore accepter à la Réunion une situation qui embraserait immédiatement tout le pays ?

La filière est dans l'angoisse, elle n'a plus de perspective, cette situation est intenable, elle n'est plus acceptable !

L'action :

C'est pourquoi, nous, organisations salariales et patronales de la filière du BTP, signataires de la présente

motion, entendons agir pour que l'Etat et les collectivités locales prennent la mesure de la situation.

Nous avons donc décidé d'organiser une première mobilisation le mardi 5 septembre 2017 pour exprimer nos plus vives inquiétudes sur la situation économique et sociale du Bâtiment et des Travaux Publics à La Réunion.

Nous dénonçons les effets néfastes et désastreux de cette réalité économique dégradée qui engendre « une casse » de l'outil de production et la création massive de chômeurs supplémentaires.

Nous précisons qu'il est plus que jamais urgent de relancer, de manière pérenne, l'activité et l'em-

ploi permettant ainsi de contribuer à une politique du logement et de rattrapage des besoins en équipements publics tout en luttant efficacement contre des pratiques commerciales déloyales. Pour ce faire, nous formulons des propositions.

Les propositions :

1. Le Plan Logement Outre-Mer signé en 2015 doit être réellement mis en place car le constat est amer, alors qu'il prévoyait, entre autre, le lancement de 4 000 logements locatifs sociaux neufs et 1 000 réhabilitations par an pour la Réunion, ce ne sont que 800 logements qui ont démarré au 30 juin 2017 alors qu'un logement neuf construit crée 2,2 emplois dans le Bâtiment. Force est de constater que la parole de l'Etat n'a pas été respectée.

Avec 20 000 familles en attente d'un logement social, notre île est l'un des territoires de la République le plus touché par l'habitat insalubre et indigne. La résorption de la misère n'est plus une option, c'est une obligation !

2. A côté du logement social, le logement locatif intermédiaire est un outil indispensable au parcours résidentiel des réunionnais ; aujourd'hui, il s'en construit à peine 500 par an alors que les besoins sont de 1 500 logements au minimum. L'Etat doit donc modifier substantiellement le dispositif PINEL en augmentant le différentiel entre le dispositif applicable en métropole et celui applicable en outre-mer pour inciter les contribuables réunionnais et de métropole à réinvestir sur notre île. Pour mémoire, à la fin des années 2000, c'est un milliard de fonds privés qui était injecté dans l'économie !

3. Les volets fiscal et social de la LODEOM ne peuvent pas s'arrêter abruptement le 31 décembre prochain, une prorogation au 31 décembre 2018 est vitale en attendant l'élaboration d'une nouvelle loi pour l'outre-mer.

4. Pour répondre au vieillissement de la population, le parc immobilier existant doit être adapté aux contraintes liées à la perte d'autonomie et un plan régional doit être lancé pour construire des logements accessibles à tous les seniors, y compris pour les plus défavorisés.

5. Quatre mesures techniques et fi-

nancières essentielles :

- la rationalisation de l'utilisation du Fonds Régional d'Aménagement Foncier et Urbain (FRAFU) ;

- la création du plan régional de rénovation des équipements & logements anciens. (800 millions d'euros sur 10 ans annoncés en 2010) ;

- la sanctuarisation de tout dispositif local & national d'incitation financière contribuant à la rénovation énergétique des bâtiments ;

- l'extension, à l'ensemble du territoire local, de l'aide portée par l'AN-RU dans le cadre de travaux lourds de réhabilitation du parc social (valable aujourd'hui pour 6 quartiers uniquement). **RAPPEL** : 1 logement lourdement rénové = 3,3 emplois.

6. Les besoins en matière d'infrastructures restent très importants dans un département frappé durement par le chômage (taux de chômage de 22 % en 2017) et confronté à un retard de développement de 30 % vis-à-vis de la métropole (en 2015, l'investissement de l'état dans le secteur de la construction était de 2 522 euros /habitant en métropole contre 1 411 euros / habitant réunionnais).

Nous proposons donc le lancement d'un « plan Marshall » pour, premièrement, la construction d'équipements sportifs et culturels de proximité essentiels à la population mais également le soutien aux projets d'infrastructures de transport : monorail, ouvrages d'art sur les radiers du réseau départemental, téléphériques urbains et port en eaux profondes dans l'Est, afin de répondre aux besoins de fluidification et de sécurisation des déplacements des personnes et des biens.

7. Pour éviter les distorsions de concurrence, les conventions collectives doivent être respectées par toutes les entreprises de la branche. En outre, tenant compte de la situation catastrophique de l'emploi sur l'île, l'Etat doit mettre en place un moratoire interdisant l'embauche de travailleurs détachés (contrat et intérim) lorsque la compétence locale existe. Aussi, les contrôles administratifs sur les chantiers doivent être renforcés afin de lutter et dissuader l'embauche de personnes sous le statut d'auto-entrepreneur, lesquelles sont trop souvent recrutées en remplacement des encadrants de chantier en violation des règles de droit.

8. L'Etat doit garantir la pérennisation, par dérogation, du fonctionnement du badge local d'identification des salariés du BTP Réunion, adapté à la spécificité de notre territoire et

dont le coût est nul pour les entreprises ; il faut pleinement l'étendre à toutes les entreprises affiliées à la convention collective du BTP.

9. L'Etat, les collectivités locales et les sept bailleurs sociaux doivent s'engager à respecter, enfin, la « charte pour la détection des offres anormalement basses » signée en 2012.

10. Le précédent gouvernement avait lancé un plan ambitieux de simplification administrative. Les avancées ont été bien trop timides puisque nos entreprises croulent sous la surabondance de textes et de normes ; leur inadaptation, leur superposition et leur contradiction sont un frein à l'activité. A cela s'ajoute la « culture du blocage » de plusieurs collectivités qui outrepassent leur droit et retardent ainsi de nombreux projets. Le Plan logement de 2015 avait prévu la mise en place d'un système incitatif aux maires bâtisseurs, il faut agir sans attendre afin d'encourager ceux qui veulent construire la Réunion de demain et sanctionner plus lourdement ceux qui ne respectent pas leurs obligations de production de logements.

Nous, acteurs de la filière construction à La Réunion avons besoin, dans cette période de mutation économique, de mesures fortes, pérennes, équitables et spécifiques. L'activité du BTP doit reprendre impérativement dès le début de l'année 2018 ; sans réactivité des pouvoirs publics dans l'immédiat, nous prenons le risque de voir notre capacité de production disparaître, de déséquilibrer notre modèle économique et social et de fragiliser davantage l'emploi salarié de notre filière.

Signataires : les Membres de l'Interpro-BTP :

ADIR – CAPEB – CCP BTP (Caisse congés) – CECR (CSPS et OPC) – CFTD – CFE CGC – CFTC – CGTR – CONSTRUCTYS (Formation) – BUREAUX DE CONTROLE – CROAR (Architectes) – FAR (Architectes) – FO – FPIR (Promoteurs) – FRBTP – OBJECTIF PAYSAGE – SERR (Recyclage) – SORUN (Solaire) – SPIR (Isolations) – SYNTER (Bureaux d'études) – SYREF (Froid) – UHPR (Horticulteurs et Pépiniéristes) – UNEP (Paysagistes) – UNGE(Géomètres-Experts) – UNICEM (Carrières et Matériaux) – UNTEC OI (Economistes)

Belle réussite de la 1^{ère} des quatre rencontres réunionnaises avec une délégation malgache

« Vive l'amitié La Réunion–Madagascar ! »

Ce mardi 5 septembre en fin d'après-midi à l'espace culturel Kerveguen de Saint-Pierre, s'est déroulée la première des quatre rencontres publiques organisées cette semaine par l'association RÉAGIES pour renforcer les liens de solidarité entre les peuples malgache et réunionnais. Une rencontre qui a eu lieu en présence notamment de deux personnalités malgaches partenaires de cette action : Razenfindratsita Ramakotovo et Aimée Ratsifehera, et de plusieurs représentants du PCR, dont le président Élie Hoarau, le porte-parole Yvan Dejean et la sénatrice Gélita Hoarau.



L'intervention de Simone Yée-Chong-Tchi-Kan, entourée des deux délégués de Madagascar avec Gélita et Élie Hoarau, ainsi que Julien Ramin, un acteur de longue date des combats partagés par Malgaches et Réunionnais. (photos A.D.)

Cette très belle soirée, consacrée au vernissage d'une exposition intitulée "Plus fort l'amitié", a été suivie avec beaucoup d'intérêt par une centaine de personnes et elle a commencé par une allocution de Simone Yée-Chong-Tchi-Kan. Après un rappel des actions menées ces derniers mois à Madagascar et à La Réunion pour célébrer le 70^e anniversaire de la répression criminelle infligée au peuple malgache en 1947, la présidente de RÉAGIES a souligné le sens profond et les perspectives de l'exposition.

« Avec cette exposition photographique aimablement prêtée par le Comité Solidarité Malgache, nous voulons que la mémoire nous aide à comprendre l'histoire afin de mieux préparer un avenir de paix dans notre voisinage immédiat. Nous ne serons jamais assez nombreux pour

crier "plus fort l'amitié", car si nous voulons vivre en paix ensemble, il



L'exposition de ces archives irremplaçables pour la mémoire des luttes a captivé l'attention des visiteurs.

faut préparer les conditions de la paix, cela s'apprend », a notamment déclaré Simone Yée-Chong-Tchi-Kan.

« La coopération entre nous »

Ensuite, Razenfindratsita Ramakotovo a pris la parole pour dire d'abord que « notre présence en tant qu'amis de RÉAGIES est le témoin des liens d'amitiés tissés depuis 22 ans entre Gisèle Rabesahala et notre amie Simone ». Il a ajouté : « cette exposition rappelle que pendant les périodes difficiles de l'histoire du peuple malgache (sa lutte pour l'indépendance, la liberté et la paix), le peuple réunionnais était toujours à ses côtés et il le sera encore ».

À ce propos, il a cité en particulier Francis Sautron et Paul Vergès, que l'on voit aux côtés de Gisèle Rabesahala sur une des photos de cette exposition, qui « renforce davantage les liens d'amitié et de solidarité

entre nos deux peuples ». Et il a conclu, vivement applaudi : « notre rencontre d'aujourd'hui sera génératrice de nombreuses nouvelles impulsions pour le renforcement de l'amitié fraternelle et la coopération entre nous ».

« Des solutions en commun »

Après ces allocutions, Aimée Ratsifehera a présenté les divers panneaux photographiques consacrés

aux combats du peuple malgache pour sa libération et les violences criminelles qu'il a subies de la part des colonialistes français, avec notamment une centaine de milliers de morts. On voit aussi dans cette exposition comment le peuple malgache a résisté avec courage et détermination à ces violences ainsi que les actions de solidarité menées par les Réunionnais anti-colonialistes.

En conclusion de ce vernissage, Élie Hoarau a eu la parole pour exprimer au nom du PCR sa bienvenue à la délégation malgache, ses félicitations à RÉAGIES pour ses actions et

ses remerciements à la commune de Saint-Pierre pour son soutien à cette exposition. Après avoir rappelé aussi l'apport du peuple malgache à la fondation du peuple réunionnais il y a 354 ans, le président du PCR a déclaré que « nous devons renforcer les liens de solidarité entre nos peuples, confrontés à des problèmes graves comme les effets du réchauffement climatique, auxquels nous devons trouver des solutions en commun ; vive l'amitié La Réunion – Madagascar ! ».

Correspondant

Quelle sépulture pour les migrants abandonnés jusque dans la mort ?

Chacun le sait : selon les préhistoriens, c'est aux environs de 65.000 ans avant l'ère chrétienne, que les premiers humains ont pris conscience de la mort, peut-être même avant, et c'est à l'époque de l'Homme de Neandertal que celui-ci se préoccupe, sur la base de cette prise de conscience, de donner une sépulture à ses semblables, c'est-à-dire à les enterrer, tout en accompagnant au fil du temps cette pratique d'un rituel qui s'est complexifié et diversifié selon les différentes sociétés humaines. Au point que, aujourd'hui, refuser la sépulture à un être humain peut être légitimement considéré comme la négation de sa dignité humaine. Question sensible s'il en est, chacun se souvenant sans doute de la médiocre polémique ouverte il y a quelques années, lorsque Paul Vergès avait posé la question des esclaves "morts sans sépulture", indiscutablement dérangeante mais difficilement réfutable à propos des Marrons tués dans les fameuses chasses des François Mussard et consorts...

Hélas, au cours de l'Histoire, massacres, guerres et violences de toutes sortes n'ont pas manqué pour que quantité d'humains meurent sans se voir reconnaître ce minimum d'humanité. L'Histoire immédiatement contemporaine fournit, quant à elle, une liste effroyable, d'autant plus inexcusable que l'idée des « Droits de l'Homme », née au 18^e siècle, constitue un des critères de rupture dans l'Histoire humaine. Judgeons-en : entre les dizaines de milliers de soldats pulvérisés dans la boue des tranchées de la 1^{ère} Guerre mondiale, les millions de victimes de la Shoah, ceux des fosses communes des camps de concentration ou de Katyn, des « napalmés » des guerres coloniales et

néocoloniales, la liste est tragiquement trop longue. Et, comme pour ne pas être en reste, c'est ce début de 21^e siècle célébré par certains pour être celui de la modernité à cause de l'immensité des progrès technologiques, qui développe sous nos yeux la tragédie actuelle des migrants.

N'allons pas loin : à moins de 1.500 kilomètres des côtes réunionnaises, ce sont des dizaines de milliers d'hommes, femmes et enfants (certains disent 40.000) qui ont l'Océan Indien pour linceul, entre Anjouan et Mayotte. Un autre, moins regardant, les a pris pour du "comorien" ramené à l'occasion dans les filets des pêcheurs ! L'Humanité du 29 août nous apprend que c'est un modeste pêcheur du Sud tunisien qui, se substituant aux propres autorités de son pays, apporte aux migrants noyés en Méditerranée cette dignité essentielle que constitue une sépulture, tâche admirable réalisée avec la sincérité du cœur qui distingue les grandes âmes ; grâce à lui, nous apprend le journal, ce sont 83 morts qui ont pu être enterrés dignement depuis le début de 2017. Et cela, dans l'indifférence honteuse de l'Union Européenne à qui, paraît-il, fut décerné il y a quelques années le Prix Nobel de la Paix ! A contrario, n'y aurait-il pas, en la circonstance une légitime revendication à poser, celle de la candidature de ce pêcheur tunisien et des rares associations qui lui apportent une aide, le Croissant Rouge tunisien et Médecins sans Frontières, pour consacrer ce qui caractérise une société véritablement moderne, à savoir la SOLIDARITE.

Jean-Paul Ciret

In kozman pou la rout

« L'arzan i pé fé danss lo shien »

Dann in pé tout kiltir nana kozman dsi l'arzan. La plipar d'tan pou signal lo pouvoir so z'afèr-la. Mèm si in pé i signal son mové kalité konm kan i di : « l'arzan i fé pa lo bonè », sansa ankor « l'arzan i suiv l'arzan », osinonsa « blésir l'arzan la pa mortèl »... kozman moin la mark an-o la i sort bann z'antiy. La pa bézoin in gran doktèr pou konprann sa o prop konm o figuiré. Moin nana souv'nir in film moin la vi, nana déza in pé d'tan in shien téi pass la kète kan lo spéktaf lété fini. Biensir lo shien téi fé sa an dansan. Moin la konète osi dann tan Zako téi marsh dann shomin é té i ramas la moné avèk son boush. Konm in vré l'akrobate, kaziman in kontorsyonis. Zot va di amoin sa sé d'zistoir mé la pa in n'afèr pou jenn amoin, pars pou moin, zistoir, sé lo sèl la vi. Alé ! Mi lèss azot é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Nout solidarité avèk bann patriyot malgash

Matante Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, ala ké mi apèrsoi zot l'après fé tout in patakès avèk la révolisyon malgash l'ané 1947. 1947 ? Sa i komans a daté oui ! Amoins ké tout sak i pé arprosh La Frans lé bon pou armète dann la mémoir d'moun. Rantrotan Madagascar la fine trap son l'indépandans dopi in bon koup de tan. Lé vré Lo péi la pa bien dévlopé, mé la pa par La Frans mé par lo bann gouvèrnman lo péi la donn ali, lo bann guèr sivil épi tout bann dézord nana la-ba dopi in bonpé d'tan . Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou romark :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, in foi an plis mi oi out mové fon dsi bann rolasyon avèk bann péi nout réjyon l'oséan indien. Matant, mi signal aou Madagascar sé in gran péi é oplis v'alé, oplis bann péi l'oséan indien va rann azot kont par zot mèm, i pé pa fé konmsi Madagascar i égzis pa. Mi vé pa anparl solman son boté avèk son l'orijinalité, mi vé anparl osi son bann kiltir, son l'istoir i pé pa pass dann silans non pli. Arzout èk sa son promès pou in bon dévlopman dann l'avnir.

Tousa i dovré d'après ou fé obli anou sak la spass dann moi d'mars 1947, kan l'armé fransèz la tyé par-la san mil malgash ? Lé vré dann l'istoir shak péi nana bann bon pèryod, épi osi bann mové pèryod é lo l'évènman ni parl la pa azout arien dsi la gloir la frans -an kontrèr. Ni pans bann malgash i doi pa obli so pèryod-la é nou osi rényoné i fo pa ni obli sa. Pars nana bonpé jenn rényoné lété anbarké dann la réprésyon kont nout bann frèr malgash.

I fo pa ni obli non pli é i fo ni pans souvan inn pèrsone konm Leichnig vi k'èl la pa ézite sokour bann vilaz malgash kan l'avé la guèr la-ba. Zordi, ni di sa lé loin, mé dann tan tribinal la guèr noré pi kondane ali avèk a la clé in kondanasyon a mor. I fo ni pans ali, i fo ni trouv in manyèr pou onor son mémoir.. ; I fo pa ni obli non pli nout konpatriyot Dr Raymond Vergès pars li omoins li la pa tourn lo do bann tro i dépité malgash Ravouang, Raseta, épi Rabemananjar kan bann dépité té i sava vote lo lové z'ot l'iminité parlmantèr.

Mi arète tèrla, mé sanm pou moin lé pa inital rakont l'istoir nout solidarité avèk bann patriyot malgash.

Justin